

Finale du Championnat de Méditerranée Match Race 2015/16 12 et 13 mars 2016

AVENANT N°1 AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

L'article 7.1 est modifié comme suit :

- 7.1 Le nombre total d'équipiers (incluant le barreur) doit être de 4 pour les équipages masculins ou mixtes et de **quatre (4) ou de cinq (5)** pour les équipages féminins, à l'exclusion des personnes placées à bord par le CC. Tous les équipiers inscrits doivent courir toutes les courses.

10 mars 2016

